

**RACISME ET DISCRIMINATIONS SYSTÉMIQUES
REDDITION DE COMPTES 2023-2024 DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DISCUSSION PUBLIQUE**

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise et la Commission de la sécurité publique (ci-après la Commission conjointe) invitent la population montréalaise à participer aux assemblées publiques au cours desquelles la Ville de Montréal présentera l'état d'avancement de ses travaux en matière de lutte contre le racisme et les discriminations systémiques.

La Commission conjointe informe les personnes intéressées que ces discussions publiques auront lieu le :

Date et heure : Mardi 29 octobre 2024 de 13h à 16h et de 19h à 22h

Lieu: Salle du conseil, hôtel de ville de Montréal,
275, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1C6
Entrées place Vauquelin ou rue Gosford

Webdiffusion: Les séances publiques seront accessibles via la webdiffusion en direct à partir de la [page web](#) dédiée des commissions permanentes.

DÉROULEMENT

Au cours des assemblées publiques, le Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques présentera, aux côtés de services de la Ville de Montréal, un état d'avancement des réalisations de la Ville de Montréal en matière de lutte au racisme et aux discriminations.

La reddition de compte se déroulera en deux temps.

Lors de l'assemblée publique de l'après-midi (13h à 16h), les volets suivants seront présentés :

- Équité culturelle
- Équité territoriale et économique
- Participation citoyenne inclusive

Lors de l'assemblée publique en soirée (19h à 22h), les volets suivants seront présentés :

- Pour une administration exempte de racisme et de discriminations
- Sécurité urbaine sans profilage

Les présentations seront suivies d'une période d'interventions du public (en salle, puis à distance), puis d'une période d'interventions des membres de la Commission.

INSCRIPTION À LA PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Les personnes intéressées à faire part de leur question ou commentaire sont invitées à s'inscrire **avant la fin de la pause** suivant la présentation.

- Poser sa question ou faire un commentaire **à distance** à travers le [formulaire en ligne](#) disponible à partir du 15 octobre 2024.
- S'inscrire pour poser sa question ou faire un commentaire **sur place** :
 - dès 12h30 à la table d'accueil pour la séance de l'après-midi;
 - dès 18h30 à la table d'accueil pour la séance en soirée.

DOCUMENTATION

La documentation relative à cette assemblée publique sera disponible le **15 octobre 2024** sur la [page web](#) consacrée au dossier.

ACCESSIBILITÉ

- L'hôtel de ville dispose d'une entrée accessible et de plain-pied du côté de la place Vauquelin, d'une salle de bain accessible et d'un stationnement accessible;
- La salle du conseil est accessible aux personnes à mobilité réduite;
- La salle du conseil est équipée de mesures d'aide à l'audition;
- Un service d'interprétation en langue des signes québécoise (LSQ) ou American Sign Language (ASL) peut être offert sur demande, présentée cinq jours à l'avance, et sous réserve de la disponibilité d'interprètes;
- Pour tout autre besoin, communiquez avec le secrétariat des commissions permanentes par téléphone au 514 872-3000 ou par courriel à commissions@montreal.ca.

AVIS PUBLIC



INFORMATIONS

Pour toute autre information, consultez la [page dédiée](#) ou communiquez avec le secrétariat des commissions permanentes. Toute personne peut obtenir copie de la documentation auprès du Service du greffe.

Abonnez-vous à l'infolettre pour recevoir les dernières nouvelles des commissions permanentes à ville.montreal.qc.ca/infolettrecommissions.

RENSEIGNEMENTS

Service du greffe

275, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1C6

Téléphone : 514-872-3000

commissions@montreal.ca | montreal.ca/sujets/commissions-permanentes | [@Comm MTL](#)